

*Attribution de temps***ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT**

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBREL'ATTRIBUTION DE TEMPS POUR LES DÉLIBÉRATIONS À L'ÉTAPE
DE LA 2^E LECTURE DU BILL C-89

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Cosgrove:

Que, pour le bill C-89, tendant à modifier la loi nationale sur l'habitation et la loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un jour de séance soit alloué à l'étude du bill à l'étape de la deuxième lecture; et que quinze minutes avant l'expiration du temps réservé à l'étude des mesures d'initiative gouvernementale ce jour-là, toutes délibérations soient interrompues, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre, et toutes motions nécessaires pour mettre fin à l'étape de la deuxième lecture soient mises aux voix sur-le-champ et successivement, sans autre débat ni amendement.

M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill): Monsieur l'Orateur, cela ne fera que trois ans en mai que je suis député, mais j'ai déjà assisté à un certain nombre de débats auxquels le gouvernement avait imposé la clôture ou une limite de temps. Je dirai pour commencer qu'il nous serait plus facile d'admettre la nécessité, pour le gouvernement, d'imposer une limite de temps aux débats si nous avions l'impression que la réforme parlementaire est une question prioritaire et qu'elle se trouve au début plutôt qu'à la fin de l'échéancier du gouvernement. Tous les députés reconnaîtront la nécessité d'améliorer notre façon d'aborder certaines questions, afin que l'opposition ne soit pas toujours amenée à réagir à ce genre d'interventions de la part du gouvernement.

Si le gouvernement tient à mettre un terme au débat sur ce bill, qui s'attaque au problème des Canadiens qui perdent leur maison à cause de sa politique de taux d'intérêt élevés, c'est en réalité parce qu'il ne veut pas discuter publiquement de la situation désespérée dans laquelle sa politique met de nombreux Canadiens.

Ce que je reproche en premier lieu à ce bill, c'est d'avoir été proposé trop tard. Nous avons entendu dire que les libéraux allaient faire quelque chose pour venir en aide aux personnes touchées par les taux d'intérêt élevés dans le discours du trône de 1980, il y a deux ans. Et aujourd'hui, le ministre est assez hypocrite pour reprocher à l'opposition d'être responsable de ce retard, bien que le débat ne dure que depuis cinq jours.

La raison de cette motion, c'est que le gouvernement ne veut pas entendre parler de la situation des Canadiens. Il se sent coupable parce qu'il sait que ce bill est loin d'être suffisant, et qu'il ne fait que retarder le jour fatal pour bien des gens. Plutôt que de corriger les taux d'intérêt trop élevés et de s'attaquer au monopole dont jouissent les banques dans l'économie canadienne, le gouvernement n'a fait, par le projet de loi, que subventionner les banques. Il n'a rien fait en faveur du propriétaire menacé de perdre sa maison.

Le député qui m'a précédé a évoqué les problèmes causés par l'isolation des maisons à la mousse d'urée-formaldéhyde. Monsieur l'Orateur, l'un de mes électeurs subit sur trois fronts à la fois les assauts du gouvernement. Tout d'abord, il devra bientôt renouveler son emprunt hypothécaire, ce qui va doubler ses versements. C'est un problème assez grave déjà pour un jeune père de famille. Cependant, en raison des taux d'intérêt élevés et du fléchissement de l'économie, son employeur, les chemins de fer du Canadien national, accusant une baisse de

ses recettes, vient de le mettre à pied. Monsieur l'Orateur, une société de la Couronne qui a réalisé un profit l'année dernière devrait embaucher des employés et non pas en congédier. Vient le troisième problème: mon électeur a une maison isolée à la mousse d'urée-formaldéhyde. Il ne peut pas renouveler son hypothèque, il ne peut pas vendre sa maison et il est sans emploi. Et c'est le gouvernement qui a placé ce Canadien en si mauvaise posture.

Quand nous parlons de taux d'intérêt élevés, monsieur l'Orateur, nous ne parlons pas seulement d'un instrument économique abstrait que des experts avisés ont été forcés d'utiliser, nous parlons d'une décision fondamentale que des gens ont prise, Dieu seul sait où. Je n'arrive pas à découvrir la source de certaines de ces décisions. D'aucuns disent qu'elles sont prises à Washington, d'autres prétendent qu'elles viennent de la commission trilatérale, et d'autres encore pointent le ministre des Finances (M. MacEachen) du doigt. Malheureusement, je soupçonne qu'il n'est qu'un simple rouage dans la machine. Peu importe où on l'a prise, le fait est que quelqu'un a décidé qu'on réglerait les problèmes économiques des nations industrialisées de l'Ouest au détriment des gens qui n'ont pas la force de se protéger contre les taux d'intérêt élevés. C'est une décision politique immorale.

Presque tous les participants au débat ont omis de dire qu'en général, ce ne sont pas les puissants qui souffrent des taux d'intérêt élevés. Ce sont plutôt les gens qui peuvent difficilement patienter jusqu'à la fin d'une récession qui risquent de se prolonger beaucoup plus que le ministre des Finances ne semble s'y attendre. Ils souffrent à cause des politiques du gouvernement, ou parce que le gouvernement souscrit à des politiques qui sont établies ailleurs. Dans les deux cas, c'est une décision honteuse.

Le problème posé par les taux d'intérêt élevés met en lumière une des absurdités fondamentales de notre système économique. Les gens qui parlent toujours de productivité sont ceux qui investissent tout leur argent dans des choses improductives—ils sont productifs dans la mesure où ils gagnent de l'argent, mais ils ne le sont pas quand ils construisent des maisons, créent des emplois et produisent des choses essentielles. A mon avis, les taux d'intérêt illustrent parfaitement l'absurdité des doctrines économiques actuelles. J'espère que les Canadiens profiteront de la crise causée par les taux d'intérêt pour constater à quel point le système est contradictoire et inhumain.

Les libéraux veulent mettre fin à ce débat afin que les Canadiens n'aient pas l'occasion de réfléchir à la question, encouragés par les députés qui défendent leurs intérêts. Le gouvernement a certainement avantage à empêcher ce genre de réflexion. Il est au pied du mur et ignore quoi faire. Il se contente de faire l'aumône aux personnes qui éprouvent d'énormes difficultés, ce qui ne fait que retarder l'issue fatale en refusant de faire face à nos problèmes économiques fondamentaux.

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (M. Blaker): La présidence accordera la parole au député d'Essex-Kent (M. Daudlin), mais peut-être veut-il dire qu'il est 5 heures pour obtenir la parole à 8 heures.